

Chapitre 12

Après l'embauche : la vie de jeune professeur

Une fois embauché par une université, vous pourriez être surpris de constater à quel point l'emploi du temps des professeurs varie considérablement. En plus des trois principaux statuts qui distinguent les professeurs – adjoint, agrégé et titulaire – vos collègues peuvent aussi avoir des charges de travail très différentes. La vie au sein d'une institution qui se consacre essentiellement à l'enseignement de premier cycle diffère de celle d'une université de recherche; et si vous détenez un poste à double rattachement, avec deux départements ou sur deux campus, vous aurez des défis particuliers à relever. Tout comme les professeurs temporaires ont des tâches d'enseignement plus lourdes et reçoivent moins de soutien que leurs collègues qui occupent un poste menant à la permanence, ces derniers peuvent avoir une charge de travail très différente de celle des professeurs titulaires dans la même université. Dans certains départements, les « nouveaux » se voient confier une charge d'enseignement et administrative moindre afin qu'ils puissent bâtir leur dossier en prévision de la permanence. Certains professeurs qui s'adonnent à la recherche dans de grandes universités peuvent parfois avoir peu ou pas de tâche d'enseignement au premier cycle, tandis que d'autres collègues plus anciens parviennent à négocier une charge d'enseignement réduite en contrepartie d'une contribution importante faite à leur département ou à l'université. La prolifération des chaires de recherche a multiplié les iniquités en récompensant certains professeurs au moyen de fonds de recherche et de charges d'enseignement réduites — il convient toutefois de rappeler que nombre de titulaires de ces chaires consacrent beaucoup de temps et d'énergie à la gestion de leurs programmes et de leurs centres de recherche. Toutes les universités souhaitent que leurs professeurs obtiennent du financement externe, mais les attentes sont parfois plus pressantes dans celles qui reçoivent un financement limité pour les études supérieures. Dans les universités francophones sous financées du Québec, par exemple, on s'attendra à ce que vous contribuiez au financement des études supérieures en obtenant des subventions de recherche et en embauchant des auxiliaires de recherche. Tout nouveau membre du corps professoral devrait chercher à connaître son rôle dans cette perspective. Quelle que soit votre situation, essayez d'éviter de vous plaindre des charges de travail inégales et des différences de statut. Vous ne voulez pas avoir la réputation d'être un collègue aigri.

Il importe que vous connaissiez vos droits et que vous sachiez exactement ce que l'on attend de vous comme professeur adjoint (non permanent). Dans les universités et les collèges où les professeurs sont syndiqués, les exigences relatives à la promotion et à la permanence, les congés de recherche et les autres enjeux liés à la charge de travail sont clairement définis dans la convention collective. Si vous êtes syndiqué, lisez-la! La plupart des institutions publient également un guide qui précise les attentes professionnelles à l'égard des professeurs. N'hésitez pas à demander au directeur, au doyen, au service des ressources humaines ou au représentant syndical de préciser les règles entourant la permanence, les congés, les avantages sociaux, etc. Vos collègues pourront vous aider, mais il se peut qu'ils ne soient pas au courant des plus récentes pratiques et des critères (variables) en vue de l'obtention de la permanence.

Négocier le contrat de travail

Vu la nature compétitive du marché du travail universitaire, la plupart des jeunes professeurs sont

reconnaissants de s'être vu offrir un emploi. Ne laissez pas cette gratitude nuire à la négociation de votre contrat de travail. Plusieurs universités défrayeront les coûts de votre déménagement et même ceux d'un voyage pour trouver une maison avant de commencer à travailler. Certaines universités offrent même des prêts sans intérêt ou des octrois sans conditions afin d'aider les nouveaux professeurs à faire l'achat d'une maison.

Avant de négocier votre salaire, renseignez-vous. Discutez avec vos collègues et demandez conseil à l'association de professeurs ou au syndicat. Si l'université utilise des échelles salariales, vous devriez en recevoir une copie ou chercher à l'obtenir sur Internet. Statistique Canada publie un rapport annuel sur les salaires universitaires au pays; cela vous donnera une idée générale de la rémunération des autres professeurs de l'établissement. Il est très important de négocier avec soin votre traitement de base; même si, au début d'une carrière universitaire, les salaires ont tendance à augmenter rapidement, ils le font habituellement par tranches préétablies. Votre salaire de départ jouera un rôle déterminant dans ce qui vous sera versé dans l'avenir.

Vous pourriez arriver à négocier une charge de travail réduite et d'autres avantages. Certaines universités accordent des réductions de la charge d'enseignement au cours de la première ou de la deuxième année, et il arrive que l'on soit en mesure de négocier une réduction permanente de la charge d'enseignement. (En procédant ainsi, toutefois, vous devrez mesurer l'effet que cette disposition pourrait avoir sur vos relations avec vos collègues au sein du département.) D'autres universités offrent aussi des congés sabbatiques ou des congés de recherche aux jeunes enseignants en début de carrière. La plupart offriront une subvention pour vos dépenses de recherche et, peut-être, pour l'achat d'un ordinateur. Vous pouvez aussi négocier l'obtention de fonds pour enrichir les ressources bibliothécaires en lien avec vos besoins d'enseignement et de recherche, tout particulièrement si vous travaillez dans un domaine qui n'est pas traditionnellement enseigné dans votre université. Vérifiez s'il n'existe pas d'autres subventions pour la publication de livres, pour des voyages de recherche et pour de l'aide à la recherche – souvent, ces fonds sont mis de côté pour de nouveaux projets. Certains nouveaux professeurs négocient un accès à la permanence plus rapide que la normale, mais sachez que cette option n'est pas toujours avantageuse. La publication de votre livre pourrait prendre plus de temps que vous ne le prévoyez et vous pourriez désirer plus de temps pour bâtir votre profil d'enseignant ou de chercheur.

Première année d'enseignement

La première année d'enseignement à temps plein est caractérisée par la quantité stupéfiante d'heures de travail et d'efforts exigés. Vous devrez vous lever tôt et vous coucher tard afin de préparer vos cours, jour après jour. Vous donnerez des cours magistraux, animerez des discussions sur des sujets qui vous sont peu familiers et vous vous sentirez à peine capable de conserver l'avance sur vos étudiants. Préparez-vous psychologiquement à cette transition, car vous passerez du sommet de la hiérarchie des étudiants diplômés au bas de l'échelle du corps professoral. À certains moments, vous aurez l'impression d'être un imposteur et, à d'autres, vous serez tout simplement en proie à la panique. Essayez de vous rappeler que devenir enseignant est un apprentissage, que vous avez le droit de faire des erreurs et que tout devient plus facile avec le temps. Essayez aussi de vous éloigner de la mentalité « études supérieures » et pensez aux besoins de vos étudiants de premier cycle. Qu'est-ce qui les passionnera? Comment pouvez-vous

leur transmettre des concepts difficiles dans un langage accessible et au moyen d'exemples éclairants? Un cours destiné à des étudiants de premier cycle devrait faire ressortir le côté « dramatique » du passé, un certain sens de la chronologie et quelques détails analytiques et interprétatifs. N'assommez pas vos étudiants avec des tonnes de faits et de chiffres ou, pis encore, des détails historiographiques et des arguments révisionnistes qu'ils ne peuvent absolument pas comprendre. Sinon, vous perdrez leur attention.

Vous n'avez pas besoin d'élaborer vos cours en vase clos – demandez de l'aide! Nombre d'enseignants, la première année, empruntent le plan de cours de collègues plus expérimentés et ceux-ci sont habituellement heureux de partager leur documentation. Des plans de cours sont également affichés sur le site H-Net et sur d'autres serveurs, ainsi que sur les sites Internet institutionnels comme celui de la National Library of Medicine aux États-Unis. En outre, plusieurs universités ont des centres pédagogiques qui aident les professeurs à élaborer leurs plans de cours et à améliorer leurs méthodes d'enseignement. La plupart offrent aussi des ateliers sur l'intégration pédagogique des nouvelles technologies et procurent de l'aide dans l'utilisation d'autres ressources numériques et dans la conception de sites Internet. Demandez à vos collègues quels sont les ressources et les moyens technologiques les plus utiles dans votre université, mais n'oubliez pas que les avis peuvent différer.

Les tâches administratives

Les attentes du département en matière de travail administratif varient, mais les nouveaux professeurs doivent s'attendre à participer, du moins après les premières années. Les comités départementaux traitent généralement des programmes d'études, de l'embauche, de la permanence et parfois aussi des études supérieures. On vous demandera en outre de faire partie de comités de l'université ou de siéger comme membre externe d'un comité d'un autre département. Le fait d'occuper un poste à double rattachement peut doubler ou tripler la tâche administrative.

On s'attend à ce que vous fassiez votre part pour la collectivité universitaire, mais ne vous laissez pas envahir par le travail administratif. Plusieurs départements tentent d'alléger la charge administrative des nouveaux professeurs; il y en a même qui vous dispenseront de tout travail en comité. En pareil cas, ne soyez pas surpris de voir votre charge de travail administratif augmenter fortement lors de la troisième ou de la quatrième année. Cherchez à savoir quelle est la norme acceptable et parlez à votre directeur si vous trouvez votre charge de travail trop lourde; il n'est peut-être pas au courant de toutes les tâches que l'on vous a confiées. Souvent, on demandera aux femmes, aux professeurs autochtones et aux professeurs issus de minorités visibles d'accomplir plus que leur part de tâches administratives, afin de répondre aux critères de l'université en matière d'équité ou pour diversifier la composition des comités. Ne soyez pas victime de cette iniquité structurelle. Par contre, si l'on ne vous assigne jamais de travail en comité, vous devriez en parler à votre directeur. Les tâches administratives sont une partie importante de votre dossier d'enseignant et vous ne voudriez pas que votre permanence soit retardée ou refusée parce que vous n'avez pas accompli ce genre de travail.

La vie quotidienne à l'intérieur et à l'extérieur du département

À votre arrivée dans votre nouveau département, vous devrez vous familiariser avec la culture d'entreprise. Il se peut qu'il existe des règles officielles ou officieuses de répartition des sommes destinées aux acquisitions pour la bibliothèque; servez-vous de votre part pour proposer des achats. Les politiques départementales relatives aux appels interurbains varient, mais quelles qu'en soient les règles, ne laissez pas vos appels personnels s'accumuler sur le compte de téléphone du département.

Le personnel de bureau de votre département peut vous aider à photocopier des textes si vous avez des classes surchargées, à commander des documents pédagogiques et faire d'autres menus travaux, mais, en général, on s'attend à ce que vous soyez responsable de vos propres travaux de secrétariat. Nombre d'universités manquent de personnel; apprenez donc à faciliter le plus possible la tâche du personnel de bureau lorsque vous faites des demandes. Sous aucun prétexte un membre du corps professoral ne devrait s'attendre à voir le personnel de soutien s'occuper de ses affaires personnelles. N'oubliez jamais que les employés de bureau sont des professionnels. Ils sont vos collègues et non vos serviteurs.

Le nouveau professeur est souvent jumelé à un mentor. Celui-ci ira dîner avec lui, il répondra à ses questions et sera généralement une source de conseils pratiques. L'aide de votre mentor pourrait vous être extrêmement précieuse, mais n'hésitez pas à consulter d'autres collègues. Chacun sait combien il est difficile de commencer un nouvel emploi, et la plupart de vos collègues se feront un plaisir de vous offrir du soutien. Rappelez-vous toutefois que les professeurs peuvent avoir des opinions très différentes à l'égard du département ou de la façon d'avancer dans une carrière. Certains seront optimistes, d'autres seront aigris. Peu importe leur attitude, vous ne vivrez pas nécessairement la même réalité qu'eux. Il se peut que le département ait changé considérablement depuis leur embauche. Prenez votre temps pour faire la connaissance de vos nouveaux collègues, vous pourrez alors mieux juger de l'utilité de leurs conseils.

En tant que nouveau membre du corps enseignant, il se peut que vous ayez une vie sociale très active, ou bien que l'on vous ignore totalement. Vous serez convié à certains événements rituels comme une réception en l'honneur du recteur, ou des cocktails départementaux; et vous recevrez peut-être aussi des invitations à dîner. Renseignez-vous sur la tenue vestimentaire exigée lors de ces événements; ils sont peut-être plus officiels – ou décontractés – que vous le croyez! Dans le cas des invitations à dîner chez des collègues, vous devriez tenter d'en faire autant une fois que vous serez installé, mais là encore, prenez votre temps. Vous découvrirez vite si vous avez choisi un département où les dîners et réceptions sont fréquents ou rares.

Il pourrait être difficile de préserver votre vie privée au cours de votre première année à l'université. En tant que nouveau venu, vous suscitez la curiosité, surtout si vous semblez « différent » de la norme départementale. Les collègues vous poseront des questions à la fois d'ordre professionnel et personnel. Soyez prêt et essayez de répondre à celles que vous considérez indiscretes avec le plus d'aplomb professionnel possible. Votre caractère de nouveauté disparaîtra et le stress de la première année diminuera; essayez donc simplement de tenir le coup. Vous pouvez décider vous-même de révéler des détails de votre vie privée en choisissant le moment et la façon de le faire. Prenez le temps d'établir des liens amicaux avec vos collègues. Après tout, vous passerez peut-être les trente prochaines années dans ce département.

Bien entendu, chaque individu doit relever des défis différents. La personne qui a grandi dans la province où elle travaille a plus de chance de s'adapter facilement à ce milieu que celle qui vient de l'autre bout du pays. Un couple marié s'intégrera plus facilement dans un cadre conservateur qu'un professeur GLBT ou une mère monoparentale. Certains nouveaux professeurs ont un handicap ou souffrent de maladies chroniques; d'autres doivent prendre soin d'un membre de la famille âgé ou malade. Si vous avez de jeunes enfants ou si vous fréquentez quelqu'un dans une ville éloignée, vous n'aurez pas la tâche facile et vous pourriez avoir de la difficulté à assister aux réunions départementales. Le fait d'être la seule personne de couleur dans un département, une université et une ville qui compte surtout des personnes « blanches » pose certains défis particuliers, surtout si vous venez d'un pays et d'une culture différents. La localité pourrait être si petite que chacun sait qui vous êtes; il se peut que vous ayez à endurer des remarques blessantes ou racistes, ou que vos collègues soient gênés de vous adresser la parole par crainte de tenir des propos inappropriés — de sorte que vous serez négligé et marginalisé. Chaque professeur réagit différemment à l'égard de ces questions et les départements diffèrent aussi quant à leur volonté de tenir compte de vos besoins. Prenez le temps de trouver un ami fiable à qui vous pouvez vous confier. Faites votre travail, tenez bon, faites les demandes nécessaires et, si vous vous sentez à l'aise de le faire, expliquez votre situation à vos collègues.

Certains jeunes professeurs pourraient être surpris d'apprendre que, malgré le grand nombre d'historiens de sexe féminin et de soutien institutionnel pour les études féministes, le sexisme persiste. Le sexisme en milieu universitaire se présente sous plusieurs formes, des plus subtiles aux plus ouvertes. Plusieurs femmes trouvent agaçant, par exemple, d'entendre des étudiants décrire leurs professeurs de sexe masculin comme brillants et les appeler « Professeur », tandis qu'ils décrivent les femmes professeurs comme « gentilles » (ou alors « biaisées ») et les appellent « Madame », « Miss » ou par leur prénom. Or, lorsque de telles attitudes se répercutent dans les évaluations d'enseignement et les autres évaluations du rendement, leur effet peut être grave. Le sexisme peut aussi se manifester dans les tâches administratives, comme lorsqu'on « encourage » des collègues de sexe féminin à entreprendre du travail supplémentaire en comité parce qu'on trouve qu'elles sont particulièrement à l'écoute des besoins des étudiants, ou parce qu'un comité a besoin de plus de représentants de sexe féminin. Le sexisme peut aussi transparaître dans l'évaluation de vos publications. La recherche sur la culture de la beauté ou sur les soins maternels, par exemple, pourrait être considérée de moindre « importance » que celle sur l'économie politique et, ainsi, sous-évaluée par les évaluateurs de demandes de subventions ou de dossiers de permanence. Toute femme qui, un jour, s'est trouvée abaissée ou humiliée publiquement par un collègue arrogant de sexe masculin – ou qu'on a accusée de négligence à l'égard de son enseignement ou de sa recherche en raison de ses obligations familiales – serait irritée d'entendre dire que le sexisme est chose du passé. Il existe très peu de mécanismes officiels pour aborder ces questions, mais en parler constitue un premier pas. Cherchez un soutien moral et des suggestions de stratégies auprès de collègues fiables et d'anciens amis des études supérieures. Avant tout, faites de votre mieux pour empêcher une situation frustrante de miner votre moral et votre estime de vous-même. Si vous êtes victime de discrimination flagrante, de harcèlement sexuel ou de voies de fait, communiquez avec votre directeur, votre doyen, l'association des professeurs ou le responsable des questions d'équité à l'université. Familiarisez-vous avec la marche à suivre appropriée et renseignez-vous sur vos droits.

Vous n'êtes peut-être pas dans l'université ni dans la ville de vos rêves. Il se peut que vous soyez loin de chez vous, séparé de vos êtres chers. Vous craignez peut-être ne pas être fait pour la vie

dans une grande ville — ou dans une petite localité. Peut-être êtes-vous un professeur GLBT qui vit dans une ville qui n'offre aucune alternative en matière de vie sociale et culturelle. Heureusement, la vie universitaire ne nécessite pas douze mois de résidence. Vous pouvez toujours socialiser lors des colloques et passer les étés et les vacances dans une autre ville. Si votre situation devient intenable, rappelez-vous que vous avez d'autres choix. Vous pouvez chercher un autre emploi et même abandonner un poste menant à la permanence afin de retourner dans un milieu qui vous convient davantage. Vous pouvez travailler à temps partiel pendant que vous cherchez un autre emploi, ou vous pouvez tout simplement quitter le milieu universitaire. Certains universitaires ont déjà pris cette décision sans jamais le regretter. Toutefois, ne prenez aucune décision à la hâte.

Essayez d'aborder votre nouvel environnement en ayant l'esprit ouvert. Ne critiquez pas le milieu devant vos nouveaux collègues, car ceux-ci aiment peut-être l'endroit où ils vivent et travaillent. Profitez de ce que la collectivité locale a à offrir. Vous pourriez être surpris. Envisagez la possibilité d'adhérer, sur le campus, à une association de femmes, de GLBT ou de professeurs étrangers – ou d'en fonder une s'il n'en existe pas. Faites des efforts pour rencontrer des gens en dehors du milieu universitaire. Inscrivez-vous à une ligue sportive ou à des cours d'activité physique, invitez vos nouveaux amis au cinéma ou à un concert, adhérez à un club de lecture, fréquentez un lieu de culte. Y a-t-il une banque alimentaire où vous pourriez faire du bénévolat? Profitez du grand air, faites du vélo ou de longues promenades. Profitez au maximum de votre nouveau milieu et vous serez plus heureux.

L'avancement

En tant que professeur et collègue, vous vous trouverez constamment à offrir des services, des conseils et du soutien aux étudiants et aux autres membres du milieu universitaire. C'est un aspect important de la vie universitaire et nombre de professeurs donnent généreusement de leur temps. Mais vous devez aussi apprendre à identifier ce qui favorisera votre avancement professionnel. Renseignez-vous sur le cheminement de vos collègues en vue d'obtenir la permanence, sans chercher à tout prix à deviner en quoi consisterait le comportement idéal. Parlez lorsque vous avez quelque chose à dire, choisissez vos « batailles » et les moments où il est plus sage de ne rien dire, et faites-vous une réputation de professionnel responsable. Soyez vous-même. Vous n'êtes pas obligé de cacher vos convictions politiques ou religieuses, ni de prétendre être ce que vous pensez que vos collègues veulent que vous soyez. Mais vous devez faire votre part en apprenant à les connaître, en participant activement au recrutement, en assistant aux réunions départementales, en accomplissant vos tâches administratives ou autres. Toutes ces activités vous aideront non seulement à obtenir des promotions et à acquérir la permanence, mais elles augmenteront aussi votre crédibilité lorsque viendra le temps de défendre un principe ou un candidat qui vous tient vraiment à cœur. Prenez le temps de vous faire des amis et des alliés au sein du département. Rien ne presse.

Selon toute probabilité, la politique de votre université exige que les professeurs excellent dans les trois domaines attendus : l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité. Cela peut sembler évident, mais cherchez à savoir précisément en quoi consiste cette politique. Si l'enseignement et la recherche comptent davantage que les services à la collectivité pour obtenir la permanence, alors quel degré d'engagement dans le service professionnel est considéré comme

suffisant? En ce qui a trait à la recherche, faut-il que vous ayez un livre publié ou en cours de publication, ou des articles parus dans des revues savantes ou des ouvrages collectifs suffiront? Devez-vous aussi prouver que vous avez entrepris des projets au-delà de votre thèse? Comme les publications prennent beaucoup de temps, vous devez connaître les réponses à ces questions afin de vous préparer en conséquence.

De plus en plus, les universités s'attendent à ce que vous obteniez des subventions de recherche. Déterminez si c'est bien le cas dans votre institution. Préparez vos demandes de subvention avec grand soin. Assistez aux séances d'information du CRSH, et demandez conseil à vos collègues. Réfléchissez à ce qui vous convient le mieux. Si vous êtes en train de récrire votre thèse en vue de la publier et que les démarches d'élaboration d'une demande de fonds de recherche constituent une distraction, vous pourriez peut-être les retarder d'un an ou deux. Par contre, rares sont les demandes de subvention qui sont acceptées à la première tentative; il serait donc peut-être sage de présenter une demande le plus tôt possible.

Dans certaines universités, la publication d'un manuel (ou de tout autre document pédagogique) compte pour de l'enseignement, alors que dans d'autres, elle compte pour de la recherche. Certains établissements accordent beaucoup d'importance au nombre d'inscriptions alors que d'autres cherchent à obtenir les évaluations les plus favorables de la part des étudiants et des professeurs. D'autres encore mettent l'accent sur la supervision d'étudiants diplômés. Informez-vous pour savoir quels aspects de la vie universitaire comptent pour obtenir la permanence.

Les services à la collectivité représentent une catégorie vague. En plus du travail administratif à l'intérieur de l'université, il peut aussi s'agir d'activités extérieures telles que le travail bénévole auprès d'organismes du domaine de l'histoire ou du patrimoine, les contrats de consultant, la présence à des réunions professionnelles, les conférences pour des clubs Rotary ou pour les aînés, etc. Certaines institutions considèrent comme service tout travail effectué pour le compte de la collectivité professionnelle dans son ensemble, alors que d'autres mettent plutôt l'accent sur le temps consacré aux tâches administratives au sein de votre département ou de l'université. Réfléchissez attentivement aux tâches que vous êtes tenu d'accomplir et à celles que vous voulez entreprendre. En tant que professeur, on vous demandera d'évaluer les manuscrits de vos collègues, de rédiger des critiques de livres, d'organiser des colloques, d'écrire des manuels, de prononcer des conférences publiques, de donner des entrevues aux médias et de vous engager dans des organismes nationaux et internationaux. Bien que ces invitations soient flatteuses, et que plusieurs soient intéressantes et agréables, les demandes peuvent parfois s'accumuler et devenir écrasantes. L'organisation de colloques et la rédaction de manuels pédagogiques, tout particulièrement, impliquent une énorme charge de travail. Réfléchissez bien aux tâches que vous avez le temps d'accomplir et choisissez celles qui vous plaisent davantage. Exercez-vous à dire « non! » Vous ne pourrez rien accomplir de manière efficace si vous êtes épuisé.

Prenez l'habitude de garder des notes et constituez-vous un dossier en vue de la permanence. Conservez toutes les listes de notes attribuées aux étudiants, vos plans de cours, la correspondance de vos étudiants et collègues et vos évaluations de cours. Conservez une copie de tout ce que vous rédigez pour publication, conférences ou projets institutionnels, ainsi que toutes les critiques de vos travaux. Tenez votre directeur au courant de toutes vos réalisations. La plupart des départements publient des bulletins d'activités professorales ou des rapports annuels. Ne manquez pas de consigner toutes vos réalisations : publications, supervision d'étudiants,

allocutions à titre de conférencier invité, interventions dans les médias, travaux en cours, subventions de recherche, distinctions ou honneurs universitaires. Bref, ne soyez pas victime d'une évaluation incomplète du département en raison d'une négligence de votre part. Comme les exigences pour la promotion et l'obtention de la permanence, ainsi que leur interprétation, peuvent changer, vous feriez bien de vous tenir au courant.

La permanence

La permanence, dans le milieu universitaire, vise à protéger la liberté et l'intégrité du corps professoral, mais elle lui procure aussi une sécurité d'emploi dont jouissent très peu de citoyens dans notre société. La permanence n'est pas un droit fondamental qui découle automatiquement de l'obtention d'un poste universitaire. Vous devez la mériter et, pour ce faire, satisfaire aux exigences particulières de votre établissement. En Amérique du Nord, les exigences pour l'obtention de la permanence sont très semblables d'une université à l'autre; au Canada, les professeurs entendent toutefois beaucoup moins parler que leurs homologues américains d'« histoires d'horreur » au sujet de collègues ayant abondamment publié à qui l'on a refusé la permanence. En général, dans les universités canadiennes, la décision d'accorder ou non la permanence survient au terme d'une période de probation pouvant aller de quatre à six ans. Dans certaines universités, vous serez soumis à une évaluation d'étape quelques années avant d'être éligible à la permanence, ce qui vous permettra d'obtenir des commentaires constructifs sur votre cheminement et des indications sur ce qu'il vous reste à faire.

L'évaluation d'une candidature à la permanence est un long processus et vous serez douloureusement conscient que l'on vous évalue. Essayez de ne pas vous laisser intimider. La meilleure façon de surmonter cette épreuve consiste à être bien préparé. Vous devrez fournir à plusieurs comités et au doyen des comptes rendus détaillés de tous vos travaux et de toutes vos réalisations. Soyez bien au courant des attentes et tenez des dossiers complets. Attendez-vous à ce que la constitution de vos dossiers prenne des semaines, voire même des mois : vous devrez retracer tous vos articles publiés et les critiques de vos travaux, fouiller dans votre bureau pour retrouver des lettres élogieuses d'étudiants, rassembler les évaluations de cours, etc. Vous devrez présenter vos travaux en cours. Il est possible qu'on vous demande de défendre par écrit votre philosophie de l'enseignement ou votre profil de recherche. Plusieurs universités canadiennes et la plupart des universités américaines exigent des lettres d'évaluation de vos travaux de la part d'évaluateurs externes et de collègues du département. Vous pourriez ou non être en mesure de participer à la sélection de ces examinateurs et, en fin de compte, ne recevoir qu'un résumé oral ou écrit de leur appréciation. Dans certaines autres universités, le processus d'évaluation de la candidature à la permanence s'effectue entièrement à l'interne.

Il est capital de bien connaître vos droits et ce que l'on attend de vous. L'enseignement, la recherche et les services à la collectivité en constituent les principales exigences, mais, dans la plupart des institutions, un solide dossier de publications est le moyen le plus sûr d'obtenir la permanence. Préparez-vous et n'hésitez pas à demander conseil. Votre directeur de département devrait pouvoir vous aider et vous renseigner au sujet des politiques de l'université. Un comité d'appel ne pourra vraisemblablement faire davantage que vérifier si les procédures prescrites ont été suivies. Si vous vous estimez victime de discrimination, vous devrez le prouver. On entend encore parler de cas où la décision finale a été influencée par des évaluations négatives de la part

d'étudiants vindicatifs ou encore par des préjugés de la part d'un évaluateur à l'égard d'un domaine d'études particulier. Le problème le plus courant, toutefois, est plutôt le manque d'explications précises quant aux attentes de l'institution, de sorte que le candidat n'a pu y satisfaire. Vous devrez présenter des arguments convaincants pour prouver que vous avez effectivement répondu aux normes établies pour obtenir la permanence. La plupart des collèges et universités adoptent une procédure quasi judiciaire pour attribuer la permanence et entendre les griefs – d'ailleurs les politiques et les pratiques en matière de permanence et de promotion sont généralement écrites. Les nouveaux professeurs reçoivent une copie de ces règlements — lisez-les! Assurez-vous que vous savez ce que vous devez faire, et si vous croyez avoir été traité injustement, demandez de l'aide. Ne laissez pas la colère, la honte ou la déception vous empêcher de déposer un grief si vous croyez avoir été victime d'une injustice. C'est votre droit.

La promotion

Dans la plupart des établissements, les membres du corps professoral sont classés comme professeurs adjoints, professeurs agrégés ou professeurs titulaires. Dans beaucoup d'universités nord-américaines, la permanence et la promotion au poste de professeur agrégé vont de pair, mais certains établissements les traitent comme des étapes distinctes. La promotion au poste de professeur titulaire se fait plus lentement, en général, et exige que vous ayez des antécédents de publication impressionnants, dont deux monographies. Les grandes universités axées sur la recherche peuvent aussi exiger que votre travail ait été reconnu à l'échelle internationale, mais ne vous inquiétez pas trop de cette exigence. Elle ne signifie pas que vous devez être connu dans le monde entier, plutôt que vous ayez publié dans des revues internationales, que vous ayez fait des présentations dans des colloques internationaux et que les spécialistes des domaines concernés vous connaissent et respectent vos travaux. La promotion peut ou non entraîner une augmentation de salaire, mais elle accorde assurément un plus grand prestige, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de votre établissement, et elle comporte souvent de nouvelles responsabilités.

Encore une fois, découvrez quels sont les critères de promotion dans votre université et quels sont vos recours si on vous la refuse. Ce conseil s'adresse particulièrement aux professeurs qui n'ont pas encore obtenu la permanence et qui sont souvent trop occupés à préparer des conférences ou des cours pour prendre connaissance des politiques de l'université, de parler à des collègues et d'assister à des séances d'information. Le secret est de se familiariser avec les rouages plus tôt que tard, et de la manière la moins pénible possible.

Être historien

Une fois devenu professeur agrégé d'histoire, vous détenez un emploi très en vue, auréolé de prestige, d'autonomie, et doté d'un niveau de sécurité remarquable. Vous avez maintenant mérité la vie privilégiée d'un universitaire qui a réussi et qui dispose de conditions et de ressources suffisantes pour participer à des colloques de par le monde afin de débattre de questions intellectuelles avec des savants qu'il respecte. Vous avez désormais le droit de consacrer tout votre temps aux questions intellectuelles qui vous ont toujours intéressé. Peu de gens ont le luxe de pouvoir vivre à temps plein une existence d'intellectuel. Quand vous êtes submergé de travail, que vous essayez de concilier de trop nombreux projets et tâches administratives, que vous

supervisez des d'étudiants et que corrigez des piles de travaux ou d'examens, il est facile d'oublier votre chance. Vous jouissez d'une situation privilégiée et prestigieuse tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'université. Profitez donc de votre bonne fortune, même si vous devez lutter pour obtenir un meilleur salaire et de meilleures conditions de travail et concilier vos obligations personnelles et professionnelles. Pensez à ceux qui n'ont pas la sécurité d'emploi. Profitez pleinement des avantages que vous confère l'exercice de la profession d'historien.